

Année compliquée pour le projet de ferme aquacole

Une fois de plus, l'ambition se termine sans que le projet de ferme aquacole de Hao n'ait été concrétisé. Privilégié par la crise Covid, la société Tahiti Nui Ocean Foods (TNOF) peine toujours, malgré le soutien permanent du Pays et de la commune.

Pour le soutien de l'Etat, il faudra repasser puisque

Emmanuel Macron, dans son discours à Papeete le 27 juillet, a tiré à boulets rouges sur ces « étranges investissements » qui portent des projets « exotiques, aventureux, aux financements incertains, aux créations d'emplois improbables ». Le président de la République, sans nommer directement Pékin et ses

ambitions dans la région Pacifique, n'a pas caché qu'il considérait toutefois ce projet comme une tentative de la Chine populaire d'envahir des îles en Polynésie française.

« Malheur aux petits, malheur aux îles, malheur à celles et ceux qui sont subis les influences, les incursions de puissances hégé-

niques qui viendront chercher leurs poissons, leurs technologies, leurs ressources économiques » a déclaré le chef de l'Etat qui assure que le Pacifique est le lieu où « se joue la confrontation entre les deux plus grandes puissances mondiales ».

Avant de promettre que la France « protégera » Tahiti et ses îles de ce type d'influences extérieures, Emmanuel Macron « prétend que l'on déploie une unité nouvelle du RSMA plutôt qu'on alle embrasser des projets sans lendemain où peut-être quelques-uns feront beaucoup d'argent pour de mauvaises raisons ».

TNOF disait vouloir investir 22 milliards de francs dans cette ferme qui, selon les investisseurs, aurait employé 600 salariés locaux ainsi qu'une cinquantaine de cadres chinois pour former les Polynésiens.

Dans un rapport daté du 28 juillet, la chambre territoriale des comptes (CTC) dressait un bilan peu optimiste.

mine de la fiabilité du projet porté par Wang Cheng. La CTC s'étonne aussi que le Pays ait dépensé plus de 3 millions de francs pour l'accueil du promoteur et de ses collaborateurs.

Wang Cheng se veut rassurant

La juridiction indique avec exactitude le montant des investissements de la collectivité en faveur de TNOF (67 millions de francs) pour la déconstruction d'un centre de maréyage, le déplacement de la centrale électrique, la démolition du dépôt et du réseau d'hydrocarbures du site, sans oublier bien sûr la construction de la route de contournement de la potentielle future ferme... Des travaux qui ne se justifient que « si le projet aquacole de Hao se concrétise », note la CTC, quidéplore que ces décisions aient conduit à « placer le risque de leur insuffisance et donc de leur financement à pure perte du côté du Pays et non de la société privée ».

Le 4 octobre, le promoteur chinois affirme dans les colonnes de La Dépêche que le projet « est toujours en cours », et que TNOF veut réaliser les travaux afin que répondre aux exigences administratives « dans les délais impartis ». Wang Cheng assure avoir « l'ensemble du financement » et disposé des trois principaux permis de construire : le terrassement, la basevie et le poste d'exploitation.

« Cela n'a jamais posé de problèmes à la Chine d'accueillir favorablement des investisseurs français », répond le promoteur au président de la République. « J'étais persuadé que les relations de coopération économique entre la France et la Chine étaient bonnes, libres et ouvertes. »

Sur l'impact environnemental, qui pose toujours question dans l'opinion publique, TNOF se dit déterminé à mettre en œuvre les meilleures pratiques de durabilité et de protection de l'environnement en vigueur. ■



La chambre territoriale des comptes pointe les insuffisances du projet de Tahiti Nui Ocean Foods, émet des doutes sur la concrétisation de la ferme aquacole à Hao et regrette « le déficit d'informations officielles ».